

Demande de permis de construire

Autorisation municipale

Objets ou travaux de minime importance selon l'art. 111 LATC. Transformation ou construction dispensée d'enquête publique et ne nécessitant pas d'autorisation cantonale.

Une fois remplie, cette demande sera retournée au bureau technique communal accompagnée d'un plan de situation cadastral avec cotations de l'objet projeté ainsi que d'un croquis coté ou d'un photomontage permettant la bonne compréhension du projet.

Tous les plans doivent impérativement être signés par tous les propriétaires de toutes les parcelles voisines

Propriétaire

*Prénom :

*Nom :

*Adresse :

*Tél. :

*NPA / Localité :

*E-mail :

Auteur des plans

*Prénom :

*Nom :

*Adresse :

*Tél. :

*NPA / Localité :

*E-mail :

Nature des travaux, description de l'ouvrage

☐ Transformation

☐ Construction nouvelle

☐ Adjonction

☐ Autres

Descriptif de la demande :

Coût estimatif des travaux :

Abattage prévu d'arbre ou de haies : ☐ Oui,
☐ Non

Situation de l'ouvrage

N° de parcelle:

Adresse :

N° ECA :

Signatures

Dates :

Signature du propriétaire :

Signature de l'auteur des plans :

Signature de tous les propriétaires de toutes les parcelles voisines pour accord :

Parcelle	Nom du propriétaire	Signature

La Municipalité peut décider que votre projet nécessite une mise à l'enquête. Dans ce cas des informations et des documents supplémentaires seront nécessaires. Une demande de type P devra être déposée par un mandataire.